



LA LETTRE

du Réseau de Santé Ville-Hôpital en Addictologie



La lettre n°42 novembre 2014
www.addictlim.fr



Photo : soirée du 6 novembre 2014 sur le thème "Injection, conditions de prescriptions et de délivrance des médicaments de substitution aux opiacés"

Vous avez été nombreux à nous demander de la documentation supplémentaire pour la 11^{ème} semaine des addictions et nous vous remercions de votre intérêt et de votre implication. La soirée sur le thème "Injection, conditions de prescriptions et de délivrance des médicaments de substitution aux opiacés" a réuni 80 personnes de professions variées (pharmaciens, médecins, infirmiers, assistants sociaux, ...). Elle a donné lieu à des échanges et débats riches et soutenus. Chaque professionnel a pu s'exprimer sur les sujets d'actualité faisant débat, soulignant ainsi la complexité de l'évolution des politiques de santé publique.

La prochaine soirée de formation sera réservée aux professionnels travaillant dans les prisons et centres de détention, sur la thématique de la substitution en milieu carcéral.

L'équipe d'AddictLim

Les chiffres du réseau

40 % des détenus présentent une dépendance aux substances illicites.

La population incarcérée est particulièrement touchée par les addictions. Selon les données françaises les plus récentes, près de 40% des détenus présentent une dépendance aux substances illicites, 20% à 30% seraient dépendants à l'alcool et 30 % des entrants en maison d'arrêt déclarent un cumul de consommations à risque (alcool, tabac, drogues illicites, psychotropes.)

Source : Rouillon F., Duburcq A., Fagnani F., Falissard B., Etude épidémiologique sur la santé mentale des personnes détenues en prison conduite entre 2003 et 2004, Inserm, 2007; Mouquet M.-C., « La santé des personnes entrées en prison en 2003 », DREES, Etudes et Résultats, n° 386, mars 2005

La question posée à Audrey

Question n°23

Est-on réellement dépendant au cannabis ?

A noter dans vos agendas

4 décembre 2014

Soirée de formation

20h30-22h30

Thème "Les médicaments de substitution aux opiacés en milieu carcéral"

Dr Fadi MEROUEH

Dr Danièle BOURLOT

Dr Pierre VILLEGIER

à Limoges

Inscription obligatoire

29 mai 2015

Colloque Auvergne-Limousin
au Poudrier (Limoges)

NOUVEAU 2015



Les formations d'AddictLim en partenariat avec l'association Bobillot seront agréées DPC en 2015. Plus de renseignements auprès d'AddictLim au 05-55-05-99-00

La réponse d'AddictLim à la question du mois précédent

Question n°22

J'ai un patient qui sort de prison avec une ordonnance de TSO, ses droits ne sont pas à jour, que puis-je faire ?

Lorsque la sortie est connue, le patient récupère au greffe de la prison une ordonnance et une copie de son dossier (courriers, biologie, ...) qui lui permettront, si ses droits sont ouverts, de bénéficier d'une continuité du traitement.

Cependant, la levée d'écrrou est un événement difficile à anticiper avec précision. La personne peut être libérée très rapidement et se retrouve en difficulté en cas d'absence de famille ou d'amis dans les environs. Cette libération sans anticipation de relais en ville entraîne des difficultés notamment dans la continuité des soins et le suivi social. Le recours à l'équipe d'un CSAPA est une solution à envisager mais elle est facilitée par la prise de rendez-vous.

Si les droits ne sont pas à jour, la seule solution est que la personne prenne rendez-vous le plus rapidement possible avec une assistante sociale. Le patient devra téléphoner au Conseil Général pour se faire

connaître et pour prendre rendez-vous. Il peut aussi s'adresser directement à la CPAM.

Dr Catherine Chevalier, Dr Pierre Villéger

Merci aux assistantes sociales de l'ambulatoire du Pôle d'Addictologie du Limousin pour leur contribution.

Les informations du réseau

Pour plus d'informations sur les thèmes ci-dessous, pensez à cliquer sur le [lien en bleu](#)

	<p>Guide des traitements de substitution aux opiacés en milieu carcéral Actualisation du guide paru en 2003, ce guide propose des rappels et des fiches synthèses sur la législation et la prise en charge des patients suivis en milieu carcéral.</p>
	<p>"Mesures d'accueil des sortants de prison" Ce document propose des mesures et des résultats sur des études relatives à la sortie de prison.</p>
	<p>Nouveau : Parution du guide Pratique sur la continuité des soins des personnes détenues Issu d'une démarche participative initiée en 2010, le guide reprend les étapes du parcours d'un individu entrant en détention. Il propose ainsi des informations et des outils sur : - l'entrée en détention et le repérage initial des conduites addictives, - le diagnostic, la définition du projet de soins et l'accompagnement, - la préparation à la sortie. Dans chaque partie, on trouve un rappel du cadre législatif et réglementaire, des principes d'intervention, des illustrations à l'aide de vignettes cliniques et des outils.</p>
	<p>Prise en charge sanitaire des personnes placées sous main de justice La première version de ce guide éditée en décembre 1994 avait pour objectif d'accompagner la mise en place de la réforme relative à la prise en charge sanitaire des personnes détenues et à leur protection sociale. Une seconde version a été publiée en janvier 2005 prenant en compte dix ans d'évolution sanitaire et pénitentiaire. Cette troisième version tient compte des dernières dispositions législatives et réglementaires et des travaux conduits sur différentes thématiques notamment celles portant sur l'organisation des soins en santé mentale, les addictions, les auteurs d'infractions à caractère sexuel, la prévention du suicide.</p>

Groupes de parole

CSAPA drogues illicites

Brive la gaillarde (19)

Groupe de parole parents et usagers

Plus de renseignements au
05 55 17 70 12

Pôle d'Addictologie en

Limousin

Groupe de parole VHC, Patients

Plus de renseignements au
06 74 01 88 20

Groupe de parole Parents

Plus de renseignements au
06 74 01 88 20

CSAPA drogues illicites

Brive la gaillarde (19)

Groupe de parole parents et usagers

Plus de renseignements au
05 55 17 70 12

Staff

Inter-Professionnel

Vous avez besoin d'un avis, d'un conseil, de faire le point sur une situation ?

Un addictologue est disponible pour vous rencontrer.

Prochain RDV : mercredi 3 décembre 2014

de 9h00 à 12h00

Renseignements et prise de RDV au 05 55 05 99 00

AddictLim, 26 avenue des courrières, 87 170 Isle, 05 55 05 99 00, contact@addictlim.fr

Conseil d'administration : Docteur Pierre Villéger - Vice-Président, Docteur Danièle Galinat - Trésorier, Docteur Laurent Durengue - Vice-trésorier, Docteur Catherine Chevalier - Secrétaire, Monsieur Jean-Pierre Faure - Vice-Secrétaire, Madame Martine Astorg - Membre, Docteur Catherine Boulon - Membre, Monsieur Christophe Chevalier - Membre, Docteur Jean-Claude Etilé - Membre, Docteur Olivier Marquet - Membre, Docteur Dominique Moreau - Membre, Docteur Isabelle Nougier - Membre.

Permanents : Coordinatrice de santé Docteur A. Nguyen, Coordinatrice administrative Mme M. Gaulier, Secrétariat Mme P. Brouillaud, Déléguée de santé Mme A. Armani

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre du réseau, merci de répondre à ce courriel en nous spécifiant "merci de ne plus m'envoyer la lettre"